

Arbitrage et règlement conventionnel des litiges

Composante
Droit et sciences sociales

Présentation

Description

- **Contenu** : Les modes conventionnels de règlement des litiges, principalement la conciliation, la médiation, la transaction et l'arbitrage, permettent d'éviter le recours à la justice étatique, la solution judiciaire des différends. Réputés moins longs et coûteux, plus discrets, les modes alternatifs de règlement des litiges sont régulièrement pratiqués dans la vie des affaires, en particulier les contrats du commerce international. Ce séminaire s'intéresse notamment à l'arbitrage international, de la conclusion de la convention d'arbitrage au déroulement de l'instance arbitrale jusqu'au prononcé, la reconnaissance et l'exécution de la sentence arbitrale.
- **Évaluation** : La note, sur 20 (coefficient 1), repose sur un contrôle terminal.

Heures d'enseignement

TD	TD	3h
CM	CM	15h

Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Arbitrage et règlement conventionnel des litiges CM	EC	15h			
Arbitrage et règlement conventionnel des litiges TD	EC		3h		

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif